

## CLARESCO FONCIER VALOR – Classe DI

Action de distribution

ISIN : LU1379105353

Un compartiment de la CLARESCO SICAV

Société de gestion : CLARESCO FINANCE

### Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### Objectifs et politique d'investissement

- ❑ **Objectif de gestion** : CLARESCO FONCIER VALOR vise à surperformer sur la durée de placement recommandée de 5 ans son Indicateur de Référence (indice EPRA EUROZONE CAPPED NR, calculé dividendes nets réinvestis sur cours de clôture) dans le cadre d'une stratégie d'investissement fondée sur une gestion active consistant à sélectionner des actions de sociétés foncières cotées dont le gérant estime que la situation et les perspectives offrent un potentiel d'appréciation durable.

Bien que la majorité des titres détenus dans le portefeuille du compartiment soient des composants de l'indicateur de référence, le gérant peut prendre des positions importantes dans des titres qui ne sont pas des composants de l'indicateur de référence s'il identifie une opportunité d'investissement spécifique. Le portefeuille du compartiment peut s'écarter de manière significative de l'indicateur de référence.

- ❑ **Politique d'investissement** : Le portefeuille est investi en permanence à plus de 75% en actions de sociétés ayant un statut de foncières cotées sur des marchés réglementés ou organisés de la zone Euro.

La sélection des valeurs s'appuie sur une approche multicritères qui porte notamment sur les éléments suivants :

- Actif Net Réévalué, rendement des titres, génération de trésorerie, structure financière et niveau d'endettement.
- Qualité des immeubles, risque de vacance, de perte de valeur et d'obsolescence.
- Qualité de la gouvernance et de l'équipe de management.
- Allocation entre les différentes catégories d'actifs en fonction de l'environnement économique.

CLARESCO FONCIER VALOR est exposé aux actions des pays de la Zone Euro dans une fourchette comprise entre 60% et 100% de son actif.

CLARESCO FONCIER VALOR pourra être investi à 100% en actions de petite capitalisation.

CLARESCO FONCIER VALOR pourra investir jusqu'à 25% de son actif en actions de sociétés n'ayant pas le statut de foncière mais appartenant à des secteurs connexes (concessions, hôtels, construction, équipement, ingénierie ....).

CLARESCO FONCIER VALOR pourra investir accessoirement en actions de pays de l'Union Européenne ne faisant pas partie de la Zone Euro (Royaume-Uni, Danemark, Suède) ou d'autres pays (Suisse, Norvège).

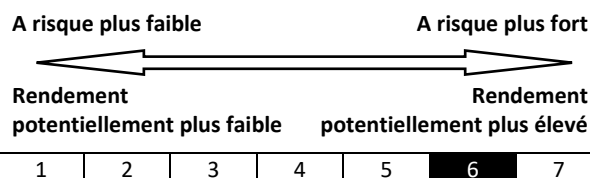
CLARESCO FONCIER VALOR pourra détenir des parts d'OPCVM ou FIA de droit français et/ou européen, dans la limite de 10% de l'actif.

CLARESCO FONCIER VALOR pourra investir jusqu'à 10% de son actif en OPCVM ou FIA monétaires.

CLARESCO FONCIER VALOR pourra utiliser des instruments financiers à terme (dérivés et options listés) afin de couvrir ou exposer le portefeuille aux risques actions, changes et taux, sans rechercher de surexposition, dans la limite d'une fois l'actif, à la condition que l'exposition au risque « Actions de la Zone Euro » demeure en permanence supérieure à 60%.

- ❑ **Recommandations** : le compartiment s'adresse aux souscripteurs qui souhaitent s'exposer aux marchés des actions de sociétés foncières cotées de la Zone Euro et souhaitent investir pour une durée minimale de 5 ans. La devise de référence du compartiment est l'euro. La Classe DI de ce compartiment émet des actions de distribution.
- ❑ **Modalités de souscription/rachat** : Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de calcul et de publication de la valeur liquidative (VL), avant 17 heures (heure de Luxembourg). Elles sont exécutées le premier jour ouvré suivant, sur la VL de la veille.

### Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque est calculé sur la base de la volatilité du compartiment à moyen terme (c'est-à-dire sur la base des variations réelles de sa valeur au cours des cinq dernières années ou d'une simulation, si le compartiment a été créé endéans cette période). La volatilité du compartiment peut augmenter ou diminuer dans le temps, et ainsi modifier éventuellement son niveau de risque.

- ❑ La valeur d'un investissement dans un compartiment augmente ou diminue dans le temps. Au moment de la revente, le prix de vos actions peut être inférieur au prix d'origine et provoquer une perte. Si vous investissez dans un compartiment dont la devise est différente de la vôtre, l'évolution des taux de change peut également réduire vos gains ou augmenter vos pertes.
- ❑ **Pourquoi le compartiment est classé dans la catégorie [6]** : Les investissements en actions présentent une volatilité et un degré de risque plus élevés que les obligations et les instruments monétaires. La catégorie plus basse ne signifie pas « sans risque ».
- ❑ Le niveau de risque ne reflète pas les effets éventuels de conditions inhabituelles du marché ou d'événements imprévisibles qui peuvent amplifier les risques ou déclencher d'autres risques tels que :

**Risque de contrepartie** : le compartiment peut perdre de l'argent à la suite d'une défaillance d'un acteur de marché avec lequel il est en relation.

**Risque de liquidité** : certains titres financiers peuvent se révéler impossibles à vendre rapidement à un moment donné ou être vendus avec une décote.

**Risque des instruments dérivés** : certains instruments dérivés peuvent augmenter la volatilité du compartiment ou exposer le compartiment à des pertes supérieures au prix de ces instruments dérivés.

**Risques opérationnels** : dans tout marché, et notamment dans les marchés émergents, le compartiment peut perdre une partie ou la totalité de son argent en cas de défaillance dans la garde des actifs, de

**Risque de gestion** : dans des conditions anormales de marché, les techniques de gestion habituelles peuvent se révéler inefficaces ou défavorables.

fraude, de corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement indésirable.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	1%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé par la société de gestion sur votre capital avant qu'il ne vous soit distribué. Dans certain cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,40 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	20% de la surperformance de l'OPCVM nette de frais de gestion par rapport à son indice de référence (EPRA EUROZONE CAPPED NR). Au titre de l'exercice 2019 : 0% de l'actif net.

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximaux. Dans certain cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

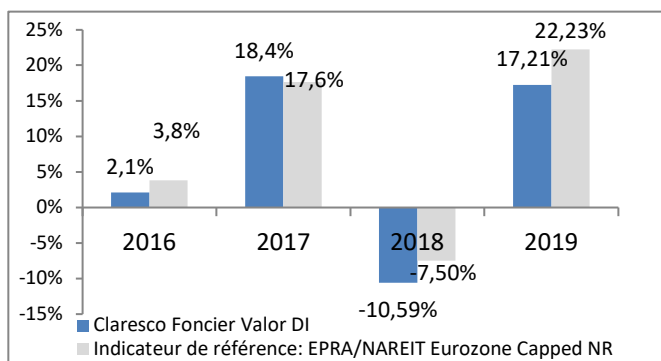
**Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice clos le 31/12/2019.**

Ils peuvent varier d'une année sur l'autre. Les frais courants excluent les commissions de performance et les frais d'intermédiation (lors de l'achat ou la vente par le compartiment de titres financiers), à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre fonds.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus disponible sur le site [www.claresco.fr](http://www.claresco.fr) ou [www.fundsquare.net](http://www.fundsquare.net).

## Performances passées

La classe DI a été lancée le 08/07/2016 consécutivement à la fusion du compartiment avec le FCP CLARESCO FONCIER VALOR, un fonds français. La part DI du FCP CLARESCO FONCIER VALOR ayant été lancée le 19/05/2015, il y a trop peu d'informations pour communiquer les performances passées. Etant précisé que la structure des coûts et des frais de la part DI du FCP CLARESCO FONCIER VALOR est différente de la structure des coûts et des frais de la classe DP du compartiment.



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

La performance du fonds est calculée coupons nets réinvestis. Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées sont inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie ne sont pas inclus dans le calcul des performances passées.

La performance passée a été calculée en EUR, devise du compartiment. La performance du compartiment ne suit pas un indice.

L'action présentée dans ce document a été lancée le 08/07/2016.

## Informations pratiques

- ❑ **Dépositaire** : CACEIS Bank Luxembourg Branch
- ❑ Pour toute information complémentaire sur CLARESCO SICAV (le « fonds »), sur d'autres classes du compartiment et sur d'autres compartiments du fonds ou afin d'obtenir gratuitement une copie du prospectus en français ou des derniers rapports annuels et semestriels rédigés en français, veuillez contacter le fonds ou CLARESCO FINANCE auprès de leurs sièges sociaux. Le prospectus et les derniers rapports annuel et semestriel sont également disponibles via internet sur le site [www.claresco.fr](http://www.claresco.fr).
- ❑ **La valeur liquidative est disponible** : auprès de CLARESCO FINANCE (32, rue de Monceau - 75008 Paris, France) au + 33 (0) 1 53 45 38 28 sur le site internet : [www.claresco.fr](http://www.claresco.fr) ou par Email : [claresco@claresco.fr](mailto:claresco@claresco.fr)
- ❑ **Fiscalité** : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller.
- ❑ La responsabilité de CLARESCO FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.
- ❑ Ce document d'information clé pour l'investisseur décrit la classe d'un compartiment du fonds. Le fonds est constitué d'autres compartiments. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces compartiments dans le prospectus du fonds ou sur le site internet [www.claresco.fr](http://www.claresco.fr).
- ❑ Le prospectus, les rapports annuel et semestriel sont établis pour l'ensemble du fonds. L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués. Les actifs d'un compartiment particulier ne seront disponibles que pour satisfaire les dettes, engagements et obligations qui se rapportent à ce compartiment. Vous avez la possibilité d'échanger vos actions contre celles d'une autre classe de ce compartiment ou d'un autre compartiment du fonds, sous réserve de satisfaire tous les critères afférents à la souscription d'actions de la nouvelle classe, et dans les limites décrites à la section « Conversion des actions » du prospectus.
- ❑ **Rémunération** : La politique de rémunération actuelle de CLARESCO FINANCE, comprenant notamment une description du mode de calcul de la rémunération et des avantages, ainsi que de l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages, est disponible gratuitement sur demande au siège social de CLARESCO FINANCE.

CLARESCO SICAV est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.  
 CLARESCO FINANCE est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers  
 Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 07/07/2020